

DU PROFESSIONS IMMOBILIERES

Année de
référence

2021

Responsable de la formation	Coordonnées
Nadège MEYER, MCF	Service de la formation continue 290 492 - sfc@univ-nc.nc

Domaine et principales disciplines couvertes par la formation

- Enseignement juridique en lien avec l'activité immobilière
 - Droit des contrats immobiliers (location, vente...)
 - Droit des sociétés (formes, fiscalité, cession de parts, de fonds de commerce...)
 - Droit des biens (usufruit, propriété, indivision, servitudes...)
 - Droit des personnes (capacité...)
 - Droit des assurances (assurance locative, gestion d'un sinistre...)
 - Règlementation professionnelle calédonienne
 - Droit fiscal (défiscalisation, fiscalité des SCI, fiscalité foncière, prêt à taux zéro...)
- Vente, Marketing Communication (techniques de vente et de location, règlementation des publicités, communication écrite et orale, utilisation des outils numériques, approches clients...)
- Technique de bâtiment (type de construction, estimation des biens...)
- Gestion de la copropriété et aides publiques (gestion des charges, des parties communes, l'aide au logement, prêt à taux zéro...)
- Stage possible pour les non-professionnels inscrits dans la formation.

Descriptif de la formation

Cette formation permet aux candidats de remplir de nombreuses fonctions, de la **prospection de client** à la **sélection de locataires** en passant par la **redaction des contrats et des baux**. Ils seront également capables de remplir des missions de gestion, de comptabilité, d'entretien et d'assurance.

La formation comprend 198 heures dont 166 heures d'enseignement et 32 heures de suivi du projet professionnel. Cette formation peut être proposée en **prestation complète ou modulaire** :

Formation complète (délivrance de diplôme)	Formation modulaire (acquisition de compétence)
Avec compensation des notes pour l'ensemble des UE	UE1 <u>ou</u> UE2-UE3-UE4

Prérequis nécessaires :

Etre titulaire d'un baccalauréat ou d'un titre équivalent.

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétences acquis

Connaissances acquises à l'issue de la formation

Le titulaire du diplôme universitaire « Professions immobilières » sera en mesure d'exercer une activité de services en mobilisant les nombreuses compétences acquises : compétences relationnelles, juridiques, organisationnelles, administratives, commerciales, financières, comptables, fiscales... l'activité de conseil y est primordiale.

Compétences ou capacités évaluées

La formation tend donc à s'assurer que les professionnels de l'immobilier puissent intervenir de manière pertinente tant au niveau technique qu'au niveau des fonctions « support » mettant en œuvre des compétences transversales.

Secteur d'activités ou emplois visés

La formation s'adresse aux professionnels de l'immobilier ou à ceux qui envisagent de se professionnaliser dans ce secteur d'activité.

Modalités pratiques

Effectif d'ouverture : minimum 15

Rythme : 1 jour par semaine (vendredi toute la journée)

Période d'enseignement : mars à novembre 2020

Durée : 198 heures

Lieu : Université de la Nouvelle-Calédonie

Validation : diplôme universitaire

Cout de la formation complète : 190 000 CFP (sous réserve du nombre d'inscrit)

Cout de la formation modulaire : prendre contact avec le SFC

Contact : sfc@univ-nc.nc